



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ par le soussigné, Natalie Jalbert, directrice générale de la municipalité de La Bostonnais, que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal qui se tiendra le 9 juillet 2024 à 19h00, au Centre Sakihikan, au 425 rue St-Louis à La Tuque, le Conseil municipal devra statuer une (1) demande de dérogation mineure suivante :

- 1. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION D'UN GARAGE ISOLÉ SIS AU 23, CHEMIN DU BARRAGE (LOT 5 781 376 DU CADASTRE DU QUÉBEC)**

Objet de la demande :

Permettre la construction d'un garage isolé en cour avant, avec une marge avant de 1,15 mètre plutôt que 3,5 mètres, tel que requis dans le règlement en vigueur.

Identification du site concerné :

5 781 376, cadastre du Québec

PROCÉDURE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Tout intéressé pourra se prononcer se faire entendre par les membres du conseil relativement à cette demande.

Pour toute question relative au présent avis, veuillez communiquer avec le soussigné au numéro de téléphone suivant : 819-523-5830

AVIS FAIT ET DONNÉ à La Bostonnais ce 17^e jour du mois de juin 2024.

Natalie Jalbert

Directrice générale